

Projet pratique du cyclisme sur route

Année scolaire : 20 / 20

- Document à transmettre 15 jours avant la sortie, dûment renseigné, à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription.
La mise en œuvre de ce projet ne pourra commencer qu'après validation.
- Ce projet vise la réalisation des savoir-faire et des compétences prévus par les programmes scolaires notamment en ce qui concerne la validation de l'APER.
- La sortie sur route est soumise à autorisation du directeur et renseignée sur l'application SortieSco.
Le présent projet validé par l'IEN est à téléverser dans SortieSco/Pièces jointes/Projet pédagogique.

Textes de référence :

- Organisation des *sorties scolaires et voyages scolaires dans les écoles* ([Circulaire du 13/06/2023](#))
- *Encadrement des activités physiques et sportives* ([BOEN n°34 du 12 octobre 2017](#)).
- *Programmes d'enseignement du cycle 3* ([BOEN spécial n°11 du 26 novembre 2015](#)) – [version consolidée](#)

Ecole

Classe ¹	
Enseignant(s)	
Effectif par niveau	
Dates du module EPS « cyclisme » en milieu fermé	
Dates des séances d'APER	
Nombre de sorties sur route en milieu ouvert	

Sortie n°1² :

Il est possible de reporter certaines informations attendues ci-dessous sur la **carte à joindre** (dans ce cas, utiliser les codes de gauche). Le site [Geovelo](#) permet de saisir et d'imprimer des itinéraires adaptés.

	Date	
	Heure du départ	
	Lieu de départ	
	Lieu d'arrivée	
	Heure approximative d'arrivée	

¹ Un projet par classe (autant de fiches que de classes concernées).

² Dans le cas d'organisation de plusieurs sorties, reproduire cette fiche.

Agglomérations traversées (<i>villes, villages, lieux-dits</i>)	
Types de voies empruntées	<input type="checkbox"/> Rues <input type="checkbox"/> Routes ouvertes à la circulation <input type="checkbox"/> Pistes cyclables <input type="checkbox"/> Chemins carrossables non accidentés
Distance totale parcourue	
Dénivellation ou altimétrie (indiquer l'écart le plus grand)	
 Arrêts ou points d'étapes prévus (<i>indiquer la localisation et l'horaire de chacun</i>)	

- Ajouter en page 3 une capture d'écran de la carte de l'itinéraire en utilisant le site [Geovelo](https://www.geovelo.com/)

Attention :

Dans l'Oise, si la sortie organisée sur la voie publique comprend plus de 100 cyclistes, il convient d'en informer la préfecture en utilisant l'imprimé [Cerfa N° 15826-01-1](#) et de prévenir les maires des communes traversées au plus tard 1 mois avant la sortie.

Cadre réservé à la circonscription de Pont-Ste-Maxence

Observations éventuelles et avis de l'IEN :

- Favorable
 Défavorable

A Pont-Ste-Maxence, le

I' IEN